AVANT-PROPOS

Innombrables furent les adhérents des doctrines de la Réforme qui durent fuir leur patrie à cause de leur foi. Une grande partie, la plus grande peut-être de ceux qui quittèrent au XVIe siècle les pays flamands et wallons, se réfugièrent en Allemagne, poussés par l'espoir de trouver un domicile nouveau sur les terres des seigneurs protestants.

Les premiers lieux de refuge furent principalement Aix-la-Chapelle, Wesel et Cologne. Une fraction des réfugiés gagna de là les villes maritimes de l'Allemagne du Nord. Le courant principal, toutefois, se répandit dans le Sud et l'Ouest, et très spécialement dans les territoires rhénans. Aussi de Wesel à Bâle trouve-t-on, à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, dans quantité de villes, petites et grandes, des réfugiés néerlandais. Ces flamands et ces wallons (welsche) se rattachaient soit à la doctrine luthérienne, soit plus généralement à celle de Calvin.

Partout où ils s'établirent, les émigrés donnèrent une impulsion nouvelle au commerce, à l'industrie, aux beaux-arts; mais leur activité mécontenta souvent les habitants du pays. Aussi est-ce à des raisons économiques bien plutôt qu'à des motifs religieux qu'il faut attribuer l'hostilité qui se manifesta parfois à leur égard, et souleva contre eux de nouvelles persécutions. Ce fut le cas à Aix, à Cologne, à Francfort-sur-le-Mein, où les réfugiés durent reprendre en main le bâton du pèlerin. Les événements de la guerre de Trente ans amenèrent eux aussi, le déplacement total ou partiel de certains établissements d'émigrés.

L'immigration et les pérégrinations en Allemagne des réfugiés néerlandais n'ont été jusqu'ici que peu étudiées : l'ensemble de ce mouvement et ses effets offrent cependant la matière d'un utile travail. Au point de départ d'une pareille étude, il y aurait un grand parti à tirer des rares registres ecclésiastiques des communautés néerlandaises et wallonnes de réfugiés qui subsistent encore. La mise en valeur de ces documents est désirable, et serait bien accueillie. Elle formerait en même temps une contribution précieuse à l'histoire locale et aux recherches généalogiques.

Il n'existe plus, à ma connaissance, que trois registres des communautés indépendantes flamandes de l'ouest de l'Allemagne : celui de Frankenthal, que nous publions ici, celui de l'Eglise secrète de Cologne, et celui de l'Eglise néerlandaise de Hanau. Dans d'autres villes, comme à Wesel, par exemple, les Flamands ne formèrent pas d'Eglise particulière ; ailleurs les communautés flamandes n'avaient pas de registre propre (Francfort-sur-le-Mein) ; ailleurs encore les registres se sont perdus (Oppenheim).

L'Eglise néerlandaise de Frankenthal se composait au début de 58 chefs de famille, pour la plupart originaires de la Flandre. Ils s'étaient d'abord établis à Francfort-sur-le-Mein, mais n'avaient pas voulu y rester, le clergé luthérien ayant passé une ordonnance contre le culte calviniste. Sous la conduite de leur pasteur Petrus Dathenus, les calvinistes flamands reçurent de l'Electeur palatin Frédéric III le pieux, les locaux abandonnés du couvent de Frankenthal. Ce prince éclairé et généreux conclut avec eux le 13 juin 1562 un accord appelé « Capitulation », que signèrent de leur propre main les 58 chefs de famille. Cette pièce est conservée dans les archives de la ville de Frankenthal. Bien que les signatures qu'elle porte soient en partie presque illisibles, elles ont pu, grâce à d'autres pièces d'archives, être reconstituées (1).

Ce sont:

1 Demotte	DATHENUS
I. ILITUO	DATHENUS

2. JACOB LIBART

3. CHRISTIAN GILLIS

4. PIETER VAN BENTTEM

(BENTHEM)

5. François Kycke

6. JAN RYCKEWAERT

7. JAN BURGER

8. PIETER BOERAVEN

(BOERHAVE)

9. JORIS DE HONDT

10. ROLAND DE LORTOIR

11. FRANS DE MAN

12. JAN VAN DER MERSCH

13. JACOB BURETTE (BORET)

14. CAERLE PELART (POLART)

⁽¹⁾ Cf. Monatsschrift des Frankenthaler Altertumsvereins 1904, page 18: A. von den Velden, die ersten 300 Bürger Frankenthals. — Pour d'autres renseignements d'après les archives de Francfort sur les 58 réfugiés flamands, leurs professions et leurs familles, (200 à 250 personnes), voir : G. Witzel, dans la même publication, 1*08, page 21.

15. MAILLART EMAER	37. JACQUES WASTIENNE
16. CHRISTIAN STRUBBE	38. MARTIN FERRA (FERRET)
17. Joos van den Westhuyse	39. Cornelius Ritter.
18. CLAES DE GROOTE	40. PIETER DOUSSEN (DONSEN?)
19. François van den Berge	41. PIETER MASUREU
20. Thomas de Lortoir	42. Walraf Blanckart
21. François Breus (Brues)	43. HERMES DE FREIN
22. Jacob de Donder	44. WILLEM TRISTEREN
23. ADRIAEN VAN WYMEZ	45. Jan Herwyn
24. HERMAN STRANGHE	46. Jacob de Peister
25. JAN DE WALE	47. PIETER DE GROOTE
26. COLART VAN BERTEN	48. Lowis Poigner
27. Frans de Wilde	49. Lucker Bels
28. CHRISTIAEN MIELEM	50. Jan Behagle
29. MAHIEU KOVELAER	51. Jacob de Busscher
30. Hans Behem	52. Pieter de Clerck
31. LAMBRECHT VAN GHELE-	53. PIETER COLEN
KERCKE	54. Simon van Berchem
32. JAN VAN WASSEMBERG	55. Joachim Thienpont
33.JACQUES DE ROUSSEAU	56. Joos Vereecke
34. Jean Rousseau	57. Jan Mondekens

Le Registre de l'Eglise néerlandaise de Frankenthal contenant le relevé des baptêmes et des mariages est aujourd'hui en possession des archives de la ville. C'est un respectable volume de 546 feuillets in-folio, relié en truie. Le filigrane du papier est une aigle de l'empire. Les feuillets 1 à 149 ont été employés pour l'inscription des baptêmes ; les feuillets 300 à 364 pour les proclamations ou inscriptions des mariages, pendant les années 1565 à 1689. Quelques pages à la fin du volume ont été utilisées par l'Eglise réfor mée allemande de Frankenthal pendant l'occupation française, de 1798 à 1801. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

35. Pierre Fremau (Fremo) 58. Cornelis Doux (Dues)

36. AMANT VAN GELE

Il ressort du titre des registres des baptêmes et de celui des mariages, que le livre fut commencé en l'année 1601. Les inscriptions de baptêmes et les proclamations de mariages (verkondiginge) plus anciennes, qui jusque là avaient été consignées dans divers cahiers ou sur des feuilles volantes, furent reproduites dans le

nouveau volume. Ce fut, sans aucun doute, l'œuvre du pasteur de l'Eglise à ce moment-là, Gaspard van der Heiden ou Casparus Heydanus, le jeune. Les inscriptions originales sont malheureusement perdues. Elles n'étaient déjà plus complètes à l'époque de leur transcription. Celles qui concernent les toutes premières années d'existence de l'Eglise (1562 à 1564), manquent; et il s'y trouve encore d'autres lacunes: l'omission, par exemple, des baptêmes célébrés de juin 1574 à juin 1577.

Cette copie officielle d'aspect régulier et d'une grande netteté d'écriture a certainement toute la valeur d'un document original. Cela est de toute évidence pour ce qui concerne le reste du registre, dont les inscriptions ont été faites de 1601 à 1689 par les divers pasteurs : toutefois il est manifeste que l'exactitude et le soin de quelques-uns d'entre eux eussent pu être plus grands.

Durant les années 1628 à 1631, l'Eglise fut sans conducteur et se trouva en grande partie dispersée à cause des malheurs de la guerre. Elle se rassembla cependant à nouveau, et subsista, quoique bien affaiblie numériquement, jusqu'à sa dissolution définitive en 1689, lorsque les armées françaises dévastèrent le Palatinat, incendièrent Frankenthal et en dispersèrent les habitants.

Le tableau ci-dessous indiquant le nombre des inscriptions annuelles, donne la mesure approximative de la force de l'Eglise, à tel ou tel moment. Il y eut en tout 4175 baptêmes et 1523 mariages.

Années	Baptêmes	Mariages	Années	Baptêmes	Mariages
1565	3	1	1583	46	14
6	24	_	4	35	17
7	21	5	5	45	20
8	30	5	6	79	20
9	31	12	7	68	21
1570	24	7	8	69	37
1	19	14	9	49	40
2	23	9	1590	31	33
3	28	12	1	54	21
4	4	10	2	- 49	24
5	1	19	3	50	32
6	_	18	4	46	28
7	29	14	5	84	25
8	46	17	6	71	22
9	68	10	7	65	75
1580	58	15	8	102	47
1	70	20	9	100	33
2	54	16	1600	102	28

1601	97	31	1646	5	2
2	86	28	7	1	-
3	93	35	8	4	3
4	91	30	9	3	-
5	79	20	1650	4	-
5 6 7	79 89	27	1 2 3	6	2
7	89	16 36	2	10	6
8	93	36	3	15 12 34	8
9 1610 1 2	74	10	4	12	10
1610	73	15	5	34	4
1	66 75	35	6 7 8	18 18 17 16 13 19 15	9
2	75	29 22 23	7	18	7
3	64	22	8	17	5
4	69	23	9	16	6
5 6 7 8	64 69 75 73 84	23	9 1660	13	5
6	73	20	1 2 3	19	9
7	84	18	2	15	5
8	70	12	3	14	5
9	60	7	4	20	9
9 1620	86 54 63	16	5	29	3
1	54	28	6	16	6
2	63	23	6 7 8	9	8
1 2 3	41	19	8	20 29 16 9 14	4
4	41 37	20 18 12 7 16 28 23 19 11	9 1670	10	1
5	33 30 14 — 3 — 2 13	4	1670	11	
5 6 7 8	30	4	1 2 3	7 13	2
7	14	3	2	13	4
8		2	3	13	2
9			4	9	1
1630	3	4 3 2 — 1 — 20 6 9 7 4 3	4 5 6 7 8 9 1680	13 9 5	6
1		1	6	10	6
2	2	-	7	9	-
$\begin{array}{c}1\\2\\3\end{array}$	13	20	8	9 11	2
1	21 27 10	6	9	11	-
5	27	9	1680	8 7 5	3
6	10	7	1 2 3	7	3
7	15	4	2	5	3
8	4	3	3	6	5
9	4	1		10	3
5 6 7 8 9 1640	11	5	4 5 6 7 8 9	9 11	2 6 8 10 4 9 7 5 6 5 9 3 6 8 4 1 2 4 2 1 6 6 7 7 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9
1	2	4	6	11	1
2	18	2	7	8	2
1 2 3	5	4 2 5 3	8	8 9	2
4	9	3	9	4	1
5	4 4 11 2 18 5 9 8	1			

Il faut remarquer que l'on compte généralement pour une Eglise de 1000 membres, 40 baptêmes et 10 mariages en un an. La proportion que nous avons ici n'est pas de 4 baptêmes pour 1 mariage, mais d'environ 4 pour 1,5. La cause n'en est certainement pas que la natalité ait été plus restreinte qu'ailleurs : elle tient à la grande mortalité que causaient les retours fréquents de la peste et des épidémies de tout genre, spécialement au moment de la guerre de Trente ans. Quantité de personnes restaient seules, veufs et veuves, et conformément aux usages de l'époque, se remariaient presque aussitôt, après peu de mois et parfois après peu de semaines. La plupart des gens d'un certain âge avaient contracté plus d'une union.

J'ai donné dans la « Monatsschrift des Frankenthaler Altertumsvereins » quelques renseignements sur les premiers pasteurs de l'Eglise néerlandaise de Frankenthal: Petrus Dathenus, Caspar Heidanus le vieux, Johannes Montanus van Leuvenich, Joh. Bollius, Johannes Ursinus, Caspar Heidanus le jeune et Johannes Breberinus van den Dijck (1). Pour d'autres détails, je renvoie aux publications de feu le savant F. W. Cuno (2).

Comme je l'avais fait en publiant précédemment le registre de l'ancienne Eglise française de Heidelberg-Frankenthal (1569-1596), j'ai cru pouvoir ne pas m'astreindre à une reproduction littérale du texte. En me plaçant au même point de vue qu'alors, et tout en essayant de conserver autant que possible la forme primitive, j'y ai mis l'ordre nécessaire, employé des abréviations et supprimé les répétitions. En en restreignant ainsi la longueur, je me suis efforcé, néanmoins, de ne porter aucune atteinte aux données généalogiques ou autres du texte original (localités d'origine, professions, etc.)

Les noms propres ont été transcrits littéralement; ils sont toujours écrits avec une majuscule, alors que le manuscrit en use tout à fait librement à cet égard. Les renvois à des procès-verbaux, aujourd'hui perdus, du Consistoire, ont été supprimés, et les expressions trop prolixes ont été simplifiées. Par exemple: « N. N., saligen gewesenen borgers alhier naergelatene weduwe », devient: « we. N. N. b. alh. » Pour le reste, les inscriptions du XVIe siècle, nettes et brèves, et cependant parfaitement suffisantes, ont été conservées telles quelles, et ont servi de modèle pour la transcription de celles du XVIIe, qui dans le manuscrit ont beaucoup moins de simplicité. Les abréviations, P. pour « parentes » (parents),

^{(1) 1905,} p. 45; 1906, p. 30 et 45; 1907, p. 3; 1910, p. 32. (2) Pfälz. Memorabile XIV, Westheim 1886.

et T. pour « testes » (témoins), utilisées dans les anciennes parties du texte, ont été reprises.

Le registre des *baptêmes* ne mentionne jamais que le jour du baptême, et pas celui de la naissance. Mais il faut se souvenir que suivant l'habitude des réformés d'alors, le baptême était conféré dans les tout premiers jours de la vie de l'enfant.

Le registre des mariages, de ceux qui « ondertrout ofte getrout sijn », n'indique en général que le jour de la publication officielle des fiançailles à l'Eglise, ainsi que cela ressort de quelques inscriptions (1). Ce n'est que dans un petit nombre de cas que la date du mariage a été ajoutée. Celui-ci avait lieu d'ordinaire quatre semaines après les fiançailles. Le plus souvent, en ce cas, le nom du pasteur officiant est aussi porté au registre ou tout au moins désigné par ses initiales. Ainsi par exemple: « 1601 X 8. N... e. M... J. R. XI 10 H. », signifie: « Les bans de N... et de M... ont été publiés le 8 octobre 1601 par le pasteur Jac. Rolandi; ils ont été mariés le 8 novembre par le pasteur (Caspar) Heidanus ».

On ignore s'il existait des registres de décès de l'Eglise néerlandaise. Aucun ne nous a été conservé. La chose est cependant des plus probables puisque l'Eglise-sœur de celle-ci, la communauté française-wallonne en possédait.

Je désire témoigner ici ma sincère reconnaissance aux autorités municipales de Frankenthal, ainsi qu'à la Société archéologique de cette ville et à son actif président, M. Johannes Kraus. Je la leur dois pour l'aide constante qu'ils m'ont accordée au cours de mon travail. J'ai aussi de grandes obligations envers M. le pasteur Jean Meyhoffer, de la Société d'Histoire du Protestantisme belge, pour sa coopération dans la publication de ce livre et la traduction en français, qu'il a bien voulu faire, de la partie de mon ouvrage rédigée en allemand.

ADOLF VON DEN VELDEN.

WEIMAR, mai 1911.

(1) 1580 VIII 8; 1584 VI 20; 1586 VII 5; 1588 II 24,

